



PREFECTURE DES HAUTES-ALPES

PREFECTURE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Service interministériel de défense et de protection civiles

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION Barrage de Serre-Ponçon

Fiche d'action communale

Commune de Curbans

Version mise à jour le 28/10/2021

(Annexe du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : risque rupture de barrage)

DEFINITION DES ZONES.....	2
DOCUMENTS D'INFORMATION PREVENTIVE	3
ANALYSE du RISQUE	4
DONNEES	4
SITES SUBMERGES	5
RECENSEMENT DES POPULATIONS CONCERNEES	6
MESURES de SECURITE	7
POINT de RASSEMBLEMENT des EVACUES	8
INVENTAIRE	8
CARTOGRAPHIE	0

DEFINITION DES ZONES

Les aménagements hydrauliques qui comportent, à la fois, un réservoir d'une capacité égale ou supérieure à 15 millions de m³ et un barrage ou une digue d'une hauteur d'au moins 20 mètres au dessus du point le plus bas du sol naturel, sont dénommés "grands barrages" et doivent faire l'objet d'un plan particulier d'intervention.

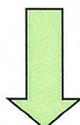
Le barrage de Serre-Ponçon entre dans cette catégorie d'ouvrages.

Les zones susceptibles d'être inondées en aval du barrage sont définies de la façon suivante : zone de proximité immédiate, zone d'inondation spécifique, zone d'inondation. Le PPI couvre les zones de proximité immédiate (ZPI) et d'inondation spécifique (ZIS).

Les mesures à mettre en œuvre concernent toutes les communes du département touchées par l'onde de submersion sans distinction de zone.

Zones	Communes concernées
ZONE DE PROXIMITE IMMEDIATE (ZPI) :	
Zone qui connaît, suite à une rupture totale ou partielle de l'ouvrage, une submersion de nature à causer des dommages importants et dont l'étendue est justifiée par des temps d'arrivée du flot incompatibles avec les délais de diffusion de l'alerte auprès des populations voisines par les pouvoirs publics, en vue de leur mise en sécurité.	ROUSSET ESPINASSES ROCHEBRUNE THEUS REMOLLON LA BREOLE
ZONE D'INONDATION SPECIFIQUE (ZIS) :	
Zone située en aval de la précédente et s'arrêtant en un point où l'élévation du niveau des eaux est de l'ordre de celui des plus fortes crues connues.	Toute la vallée de la Durance puis du Rhône jusqu'en aval de Tarascon
ZONE D'INONDATION (ZI) :	
Zone située en aval de la précédente, couverte par l'analyse des risques et où l'inondation est comparable à une inondation naturelle.	Delta du Rhône

PK = Point Kilométrique



La commune de Curbans est située dans la

ZONE D'INONDATION SPECIFIQUE

DOCUMENTS D'INFORMATION PREVENTIVE

TYPE	DATE		OBSERVATIONS
	Réalisation	Mise à jour	
Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)	2009		
Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR)	?		
Plan Particulier d'Intervention (PPI)	en cours		
Plan de Prévention des Risques (PPR)	/		
Dossier Communal Synthétique (DCS)	2005		
Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)	en cours		
Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	2004		
Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)	2017		Elaboré par l'éducation nationale
Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS)	/		Elaboré par les personnes résidant dans une zone à risque
ESSAI SIRENE EDF	Néant		Mis en œuvre par l'exploitant Pour communes situées dans la Zone de Proximité Immédiate
AFFICHAGE	/		Exploitant : réalisation affiches Maire : affichage
BROCHURE	/		Exploitant : réalisation brochures Maire : distribution
EXERCICE	/		

ANALYSE du RISQUE

DONNEES

HABITANTS	IMPLIQUES		ONDE			SIRENE EDF
<i>Commune</i>	<i>Résidents</i>	<i>Non résidents</i>	<i>Temps arrivée (min)</i>	<i>Hauteur max (m)</i>	<i>Altitude max (m)</i>	
587	106	CAMPING DU LAC	59min			NEANT

SITES SUBMERGES

CATEGORIE	SITE	PERSONNES IMPLIQUEES
AGGLOMERATION	CHAMBARNIER - LA CONDAMINE - LE CLAUX - CAMPING DU LAC - CHARNIER - LA CURNERIE - CHATEAU DE ROUSSET	106
CENTRE DECISION-INTERVENTION	NEANT	
LOISIRS		
AIRE LOISIRS	NEANT	
CENTRE PLEIN AIR	NEANT	
PARCOURS SPORTIF	NEANT	
TERRAIN SPORT	A COTE DU CAMPING DU LAC	
ERP		
ETABLISSEMENT CULTUEL	NEANT	
ETABLISSEMENT SANITAIRE OU MEDICO SOCIAL	NEANT	
CENTRE MEDICAL	NEANT	
CENTRE DE LOISIRS	NEANT	
ETABLISSEMENT d'ENSEIGNEMENT	NEANT	
HEBERGEMENT-RESTAURATION	CAMPING DU LAC (180 emplacements) 3 GITES + 1 MEUBLE	180 emplacements
COMMERCES	CENTRE DE VIE COMMUNAL	
DIVERS	NEANT	
RESEAU		
ALIMENTATION EAU (potable, irrigation)	NEANT	
ASSAINISSEMENT	STATION EPURATION VILLAGE - CURNERIE - CHATEAU DE ROUSSET	
AUTOROUTIER-ROUTIER	NEANT	
EDF	NEANT	
GDF	NEANT	
OPERATEURS TELECOMMUNICATIONS	NEANT	
SNCF	NEANT	
AUTRES	NEANT	
ZONE ACTIVITES - COMMERCIALES		
ENVIRONNEMENT	NEANT	
INDUSTRIE		
EXPLOITATION AGRICOLE-ARBORICOLE CHEPTEL	NEANT	

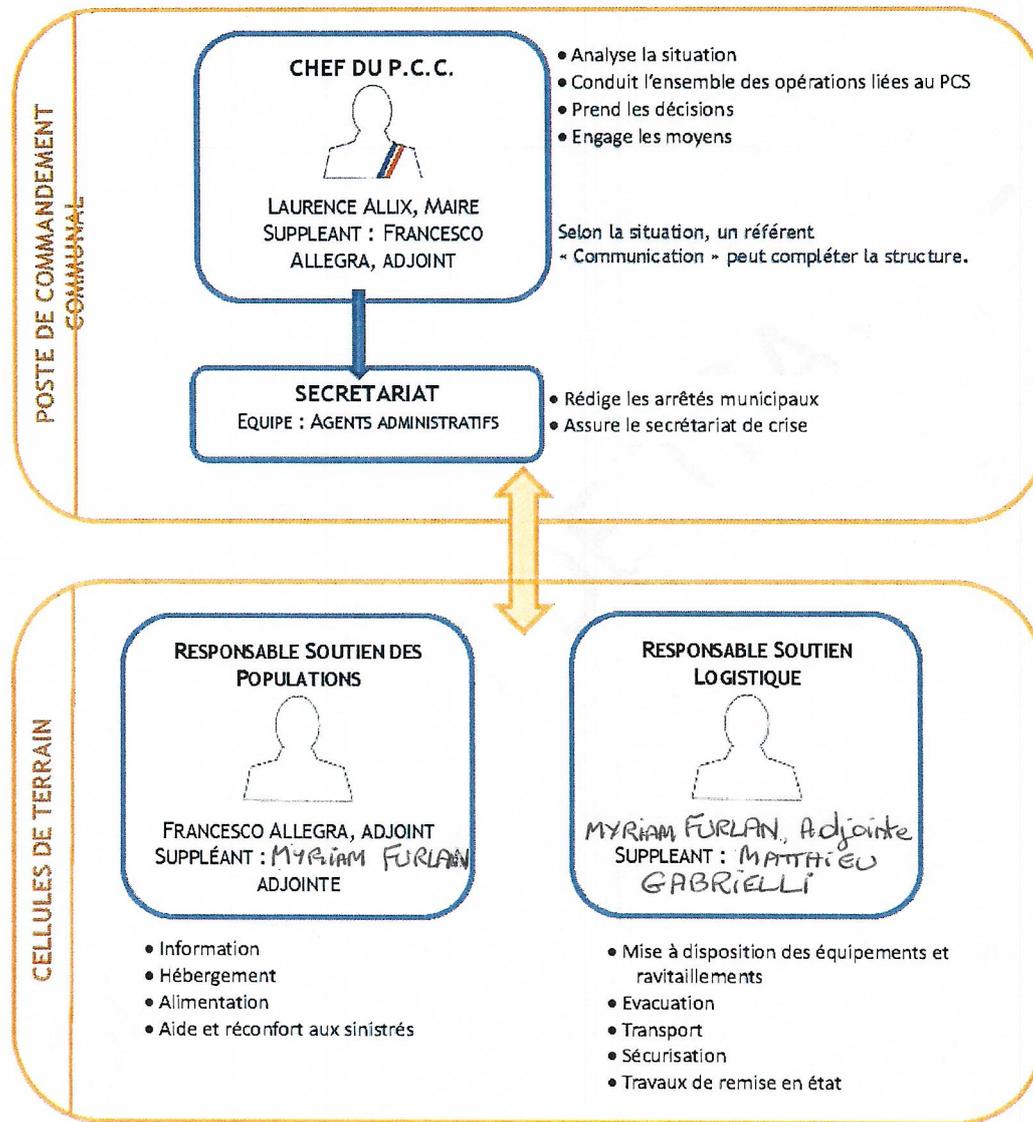
RECENSEMENT DES POPULATIONS CONCERNEES

SECTEUR	PROPRIETAIRES	TEL 1	TEL 2	PERSONNES IMPLIQUEES
CHAMBARNIER	PAUL WEISBUCH	04 92 44 38 05	06 07 44 83 33	2
	DENIS WEISBUCH	04 13 38 36 21		2
	FRANCIS ESTORNEL	04 92 54 22 19		HANGAR AGRICOLE
LA CONDAMINE	SEBASTIEN RICHIER	04 92 20 52 17	06 82 66 92 27	5 + 3 GITES
	CHRISTIAN RICHIER	04 92 54 21 82	06 82 16 26 44	2
	EURL JOUBERT	04 92 44 20 47	06 88 17 02 90 06 70 37 12 74	20
LE CLAUX	JOEL RICHIER	04 92 54 20 82	06 08 60 29 58	
	JOEL REBOUL			2
	JACQUES FAURE	04 92 54 71 45		2
	BERNADETTE MAUREL	inconnu		2
CAMPING DU LAC	JOCELYN CARDONNA CAMPING	04 92 54 23 10	06 80 99 62 41	2 + CAMPING
	EMMANUELLA SPILLEBOUT FREDERIC JUGE		06 80 52 99 29	3
	YANN CERVANTES	04 92 54 74 41	06 77 45 63 36 06 88 21 38 29	3
	CENTRE COMMUNAL	04 92 54 21 87		3
CHARNIER	CLAUDE FORTUNE-GASPA	04 92 54 24 51		2
	LIONEL IMBERT	06 73 13 62 24		1
LA CURNERIE	NICOLAS BEGOU		06 22 82 22 54	5
	FLORENT CONILH	04 92 46 95 02	06 12 30 05 14	4
	NICOLAS RENCHET NELLY SABATIER			2
	BENJAMIN BALDANZA	04 92 46 93 72	06 10 22 21 30	4
	STEFANO ZIMOLO	04 2 53 64 55		2
	MICHAEL ANTHOUARD BORGIA	04 92 24 56 55	06 62 16 46 12	3
	ROMAIN BERTRAND HALTER		06 04 4518 27	4
	JEAN-LUC CONILH	04 92 54 25 23	09 61 40 16 28	2
	SYLVAIN DESORT	04 92 54 74 74		2
	JACQUES TIRONI	04 92 45 01 62	06 14 15 54 12	2
	YVES KRAWIEC	04 92 54 20 71		2
	BERNARD BOVO	04 92 54 24 59	06 09 87 34 78	2
	CATHERINE ROUFFETEAU		06 38 89 12 83	2
	PHILIPPE ESCALLIER	04 92 54 28 43	06 80 12 74 91	2
	REGIS DUVERNOY	Locataire Escallier	06 49 84 15 90	2
	JEAN-BAPTISTE BELIER	Locataire Escallier		2
	SANDRINE MORISSEAU		06 50 05 94 09	4
	JOEL ANDRAULT		06 45 26 24 88	2
BENOÎT BOVO		06 22 05 19 97	4	
CHATEAU DE ROUSSET	EUSEBIO PEREIRA		07 87 70 83 31	
	JEAN-LOUIS PELLOUX	04 92 20 99 65	06 21 34 53 55	2
	FRANCIS MARTINET	04 92 51 97 23	06 62 60 89 64	1
	RICHARD ABRACHY	04 92 54 25 51	06 16 05 84 39	HANGAR AGRICOLE

MESURES de SECURITE

CELLULE COMMUNALE de CRISE

En mairie



POSITIONNEMENT des MOYENS de SECOURS

Centre de secours à Gandière
 Gendarmerie à La Motte-du-Caire

ITINERAIRE d'EVACUATION

Rejoindre le complexe communal

POINT de RASSEMBLEMENT des EVACUES et d' HEBERGEMENT

POINT de RASSEMBLEMENT des EVACUES

Zone de mise en sécurité vers laquelle sont dirigées les personnes évacuées pour y être regroupées et comptées.

Les autorités responsables de l'évacuation devront s'y rendre munies d'un recensement à jour des habitants de la commune ou du secteur communal concerné (voir zonage communal).

A l'issue des opérations de recensement, les populations concernées pourront en fonction de l'évolution de la situation être dirigées vers un centre d'hébergement destiné à assurer dans la durée la prise en charge des personnes évacuées.

Commune	Etablissement	Capacité d'accueil	Durée	Observations
Curbans	Complexe communal	211 m ² grande salle	Quelques heures	Fonctionnalités : WC, tables, chaises

POSSIBILITES D'HEBERGEMENT

Voir plan communal de sauvegarde

INVENTAIRE

Voir plan communal de sauvegarde

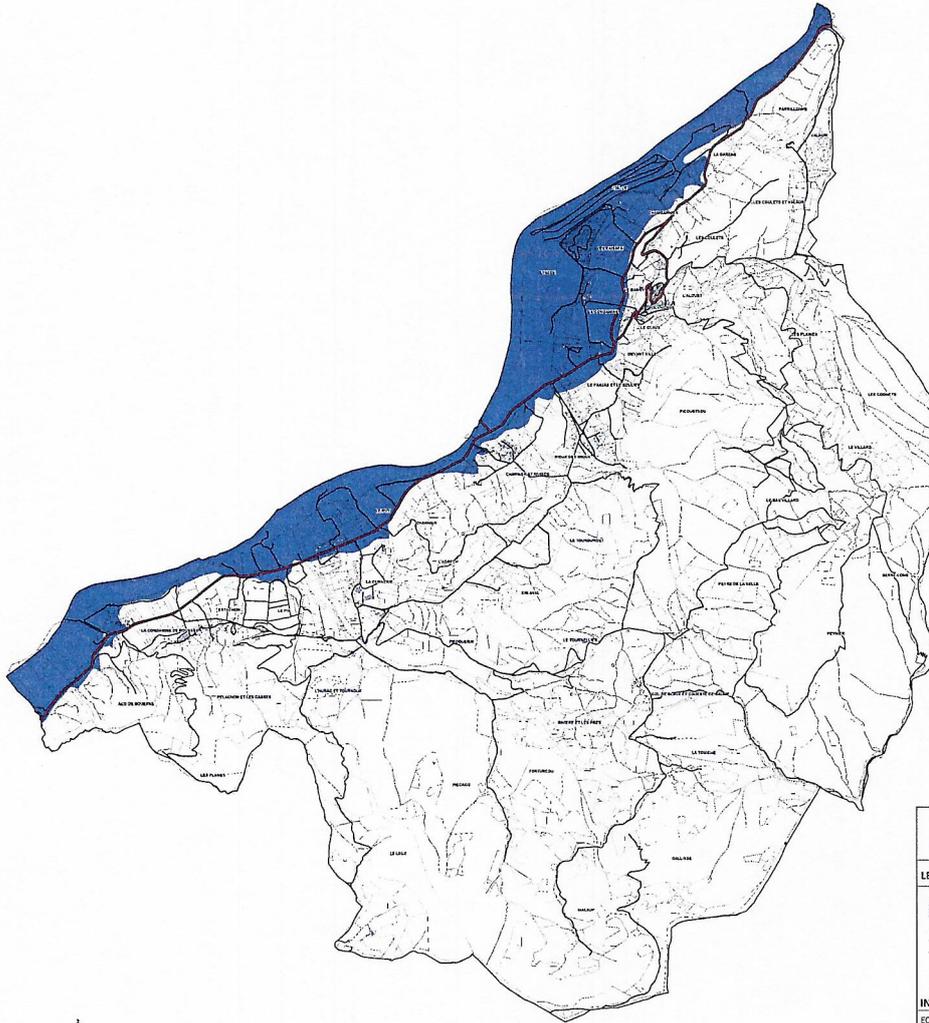
❖ Moyens communaux et privés disponibles sur la commune

- transports - couchage - matériels TP - ravitaillement : voir plan communal de sauvegarde

❖ Moyens complémentaires nécessaires

-moyens spéciaux d'évacuation des personnes médicalisées
-moyens d'alerte autonomes (en complément de la sirène)

CARTOGRAPHIE



 CYPRUS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	CARTE AEA BARRAGE
	COMMUNE DE CURBANS	
LEGENDE		
CADASTRE BATI BATI LEGER PARCELLE	RESEAU ROUTIER AXES ROUTIERS PRINCIPAUX AXES ROUTIERS SECONDAIRES	AEA RUPTURE DE BARRAGE OUGE DE SUBERSION
INFORMATIONS ECHELLE NUM. COMMUNE - 1 : 15000 SOURCES - CADASTRE, BTDPO, EDF CARTE DE L'AEA BARRAGE - COMMUNE DE CURBANS		
		© 2014 CYPRES